



Session plénière du 4 au 7 avril 2011

Focus

Strasbourg a accueilli les députés européens du 4 au 7 avril. La session a été marquée par le débat sur la sécurité nucléaire en Europe qui n'a pas trouvé d'issue, les députés échouant à voter une résolution commune. La situation au Moyen-Orient (Syrie, Bahreïn et Yémen) a été abordée et les violences en Côte d'Ivoire condamnées. Les parlementaires ont aussi débattu de l'arrivée massive d'immigrants sur l'île italienne de Lampedusa.

Ce dossier présente les grands sujets inscrits à l'ordre du jour (première section) et les comptes-rendus détaillés des débats et votes principaux.

Pour accéder aux différentes sections, cliquez sur les liens ci-dessous.

Les grands sujets à l'ordre du jour

Sécurité du nucléaire européen. Les tests de résistance pour les centrales nucléaires seront examinés mercredi à 15h. Le futur bouquet énergétique des États membres et les enseignements à tirer des accidents nucléaires survenus au Japon devraient également faire l'objet d'un débat. Le Parlement adoptera une résolution jeudi.

Immigration incontrôlée à Lampedusa. La crise migratoire qui frappe l'île italienne de Lampedusa sera examinée lundi. À ce jour, plus de 15 000 migrants sont arrivés sur l'île suite aux conflits qui secouent les pays d'Afrique du Nord. Une résolution sur les solutions à long terme sera votée.

Gros plan sur les résultats du Conseil européen. Mardi, le Président du Conseil européen Herman Van Rompuy présentera les conclusions du dernier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement. La crise de la zone euro et la gouvernance économique devraient être abordés, ainsi que le Japon, les questions nucléaires et le conflit en Libye.

Syrie, Bahreïn, Yémen et politique de voisinage de l'UE. Les troubles dans ces pays seront débattus avec la Haute représentante Catherine Ashton mercredi. Une résolution sera votée jeudi, en même temps que deux autres résolutions appelant à revoir en profondeur les relations de l'Union avec ses voisins orientaux et méditerranéens.

Elargissement : Islande et Ancienne république yougoslave de Macédoine. Les progrès de ces deux pays seront évalués par le Parlement mercredi. Les députés demandent l'ouverture de négociations d'adhésion avec l'Ancienne république yougoslave de Macédoine et se félicitent de la perspective d'adhésion de l'Islande, à condition qu'une solution soit trouvée aux problèmes de la chasse à la baleine et du protectionnisme de la pêche.

Marché unique: placer la barre plus haut. Mercredi, les députés voteront trois résolutions relatives au marché unique.

Une aide au développement plus innovante. Des moyens novateurs devraient être développés afin d'aider les 49 pays les moins avancés (PMA) à s'attaquer à la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la vulnérabilité économique et les problèmes environnementaux. Les députés exposeront leurs idées en vue de la quatrième Conférence des Nations unies sur les PMA qui se tiendra à Istanbul du 9 au 13 mai.

Exportations de biens à double usage : une surveillance parlementaire plus stricte. La mise en œuvre - par la Commission européenne - des règles sur l'exportation de biens qui peuvent être utilisés à des fins civiles et militaires (centrifugeuses nucléaires, virus nocifs, programmes de cryptographie...) doivent être placés sous un contrôle parlementaire plus strict. Les députés voteront un rapport en ce sens mardi.

Améliorer le statut des partis politiques européens : interview de Marietta Giannakou

- Les partis politiques européens pourraient jouer un rôle dans la création d'une sphère publique européenne. Des mesures visent à les renforcer.
- MISE A JOUR (06/04/2011) : les propositions de Marietta Giannakou ont été adoptées par le Parlement (Cf. lien ci-dessous)

Les partis politiques européens existent depuis sept ans mais leur rôle reste limité dans l'espace public. Forts de ce constat, les députés européens veulent leur donner la personnalité juridique, faciliter leur financement et les autoriser à participer à des campagnes référendaires. La Grecque Marietta Giannakou (Parti populaire) a préparé la position du Parlement européen, qui devrait se prononcer le 6 avril.

Quelles sont les mesures que vous proposez pour arriver à des partis politiques proprement européens, s'affrontant lors d'élections transnationales ?

Marietta Giannakou : Nous demandons à la Commission de créer un statut spécifique pour les partis européens. L'Union européenne (UE) dispose de la personnalité juridique, il faut que ce soit la même chose pour les partis politiques au niveau européen. Pour le moment, ce sont surtout des organisations non gouvernementales, enregistrées en Belgique. C'est inacceptable.

Il faut faire la distinction entre la création d'un parti politique européen et son éligibilité à un financement public. Le statut doit définir les critères de reconnaissance des partis européens. S'ils veulent être financés par l'UE, ils doivent ensuite avoir au moins un élu au Parlement européen.

On pourrait sans doute avoir des listes transnationales de candidats à l'avenir. Cependant, le rapport sur la réforme des élections européennes (*rédigé par le libéral britannique Andrew Duff, cf. interview ci-dessous*) n'a pas encore été voté et les groupes politiques ont des positions divergentes sur le sujet.

L'augmentation de l'influence des partis européens ne pourrait-elle pas nuire à la démocratie, avec un centre de gravité politique se déplaçant encore un peu plus vers Bruxelles ?

MG : Le statut devra prévoir les règles nécessaires à la démocratie interne aux partis. De plus, il ne sera pas interdit d'avoir comme membres des individus privés, et non pas seulement des partis politiques nationaux.

Les partis européens seront autorisés à s'engager dans les campagnes référendaires directement liées aux questions européennes, par exemple les modifications de traité.

N'y a-t-il pas un danger de fragmentation avec des centaines de partis européens ?

MG : Il pourrait y avoir des centaines de partis qui se lancent, mais pour toucher un financement ils devront avoir au moins un élu au Parlement européen. Par ailleurs, ils doivent être constitués de partis nationaux, disposant d'élus nationaux ou régionaux, provenant de sept pays au minimum (un quart des Etats membres).

Ce n'est pas facile de remplir tous ces critères. A l'heure actuelle, il y a dix partis qui reçoivent des fonds européens. Je ne pense pas qu'il y en aura beaucoup d'autres.

Quels sont les garde-fous pour que les fonds publics soient utilisés de façon transparente ?

MG : Le financement sera alloué par le Parlement européen. La Cour des comptes européenne et d'autres institutions contrôleront l'utilisation de ces fonds. Si elles font bien leur travail, il n'y aura pas de possibilité de corruption.

L'interview a été réalisée en anglais.

Une nouvelle posture vis-à-vis des voisins méridionaux

- L'Union européenne redéfinit ses relations avec les pays voisins.
- MISE A JOUR (06/04/2011) : les deux rapports sur la politique de voisinage ont été votés par les députés (Cf. liens ci-dessous)

Depuis 2004, l'Union européenne développe une politique de voisinage visant à soutenir le développement économique et politique et la stabilité de ses voisins. Les événements au Maghreb sont l'occasion de réfléchir aux insuffisances avérées de cette politique et d'envisager les moyens de venir en aide aux démocraties émergentes. Les députés en débattent cette semaine.

La Politique européenne de voisinage est le cadre dans lequel s'inscrivent les relations de l'Union européenne (UE) avec ses voisins. Le but est de stabiliser les pays concernés et les inciter à adopter les valeurs européennes, basées sur la démocratie, l'Etat de droit, les droits de l'homme, la bonne gouvernance, l'économie de marché et le développement durable.

La politique de voisinage recouvre deux zones distinctes, à l'Est et au Sud. « *Elles sont de natures différentes*, explique le Portugais Mário David (Parti populaire), rapporteur sur la seconde. « *A l'Est, il s'agit de pays européens qui pourraient un jour devenir membres de l'UE. Au Sud, mon rêve serait plutôt d'établir un Espace économique méditerranéen* ». Avec les révolutions démocratiques en Egypte et en Tunisie, la rébellion en Libye et les contestations au Maroc, en Algérie et en Syrie, le moment est en effet venu de revoir le rôle que l'UE peut jouer.

Un triste constat

Dans leur projet de résolution, les députés européens actent l'échec de la promotion des droits de l'homme dans les pays tiers. Pour Mário David, l'UE a privilégié la stabilité à ses frontières plutôt que les droits fondamentaux. « *Nous avons été critiqués pour cela, à raison !* » Les députés veulent que la nouvelle politique de voisinage « *tire les leçons des événements passés et présents* » et « *rectifie les choix malheureux du passé* ».

Pour eux, l'Union doit pleinement endosser son costume d'acteur de la scène internationale et sortir de son rôle étriqué de bailleur de fonds. Par exemple, « *après l'échec du Quartet (Nations unies, Etats-Unis, UE et Russie) dans la résolution du conflit au Proche-Orient, l'UE devrait prendre le leadership avec la Ligue arabe* », estime Mário David.

Réconcilier immigration et droits de l'homme

Les pays du Sud sont d'une importance stratégique quand il s'agit de traiter la complexe question de l'immigration. Malte et l'Italie sont en première ligne, à l'exemple des flux d'immigrés qui arrivent sur l'île de Lampedusa.

Les députés reconnaissent le « *rôle important de certains pays* » mais ils ne veulent pas faire la même erreur qu'avec le colonel Kadhafi, qui a été soutenu en échange d'un contrôle strict des migrations transitant par la Libye. « *La coopération concernant la gestion des flux migratoires doit respecter intégralement les valeurs et les obligations juridiques internationales de l'Union européenne* », soulignent-ils. Néanmoins, « *L'UE ne peut être la destination de milliers d'immigrants économiques, (...) à moins d'abandonner notre modèle social européen* », ose Mário David à titre personnel.

De nouvelles opportunités pour l'Union pour la Méditerranée ?

En 2008, l'UE avait lancé l'idée d'une « *Union pour la Méditerranée* » dont le but aurait été de renforcer la coopération entre l'UE et ses voisins du Sud ainsi qu'entre ces derniers. Sans avancée concrète, le processus a été donné pour mort par de nombreux observateurs mais les révolutions arabes pourraient bien le relancer. « *Les événements récents ont prouvé*

l'importance d'une telle initiative. (...) J'ai peur que certains Etats, des deux côtés de la Méditerranée, n'en aient pas encore compris les avantages, mais cela devrait changer très vite », espère Mário David.

En conséquence, les députés demandent des budgets supplémentaires pour l'Union pour la Méditerranée. Une telle structure pourrait aider à éviter les quiproquo avec nos voisins et fournir un forum de discussion et de décision pour des enjeux globaux comme les migrations, la défense des droits de l'homme, le développement économique et la lutte contre le changement climatique.

Concrètement...

- ...les députés demandent de :
- Augmenter les budgets alloués à la politique de voisinage
- Développer la coopération avec la société civile
- Créer une force euro-méditerranéenne de protection civile pour réagir aux catastrophes naturelles et renforcer la solidarité entre les peuples

Des contrôles plus stricts pour les exportations de biens à double usage

- L'UE veut être sûre que les biens qu'elle exporte ne puissent être utilisés, de façon détournée, à des fins nucléaires.
- MISE A JOUR (06/04/2011) : les députés ont adopté le rapport (Cf. liens ci-dessous)

Produits chimiques, composants techniques, matériau fissile, centrifugeuses nucléaires... De nombreux biens, exportés chaque année vers des pays tiers, peuvent être utilisés à des fins civiles comme militaires. Pour éviter les abus et empêcher la prolifération d'armes de destruction massives, l'Union européenne étudie un renforcement des contrôles sur ces exportations. Interview de l'Autrichien Jörg Leichtfried (Socialistes et démocrates), rapporteur du Parlement sur le sujet.

Comment définir les biens à double usage et comment l'Union européenne (UE) contrôle-t-elle ces exportations ?

Jörg Leichtfried : Les biens à double usage sont des produits susceptibles d'avoir une utilisation tant civile que militaire. Les produits chimiques, le matériel technique de construction, mais également les logiciels et technologies peuvent par exemple appartenir à cette catégorie.

L'UE est consciente du fait qu'elle doit être très prudente lors de l'exportation de ces différents biens. Plusieurs mécanismes de contrôle et d'information existent. Malgré cela, au nom du groupe des Socialistes et démocrates, je plaide pour une sécurité accrue en la matière. J'ai déposé plusieurs amendements qui demandent des contrôles plus stricts et plus de transparence.

Des pays européens ont vendu des armes et des objets potentiellement utilisables à des fins de torture à des pays comme la Libye. On parle même de matériel nucléaire pour l'Iran...

JL : Malheureusement il est très souvent difficile de prévoir la finalité réelle des produits exportés. Nous souhaitons responsabiliser les exportateurs et les obliger à vérifier à quoi ces différents produits serviront véritablement.

Vous voulez rendre les mesures européennes en la matière plus démocratiques et transparentes. Quels sont les défauts du système actuel ?

JL : Il favorise trop l'industrie au détriment de la sécurité des citoyens.

Quel est le rôle du Parlement en la matière ?

JL : Le rôle du Parlement européen a augmenté avec le traité de Lisbonne. Nous avons plus d'influence en matière de politique et de législation commerciale. Dans le cas qui nous concerne, on peut appeler à plus de transparence.

L'interview a été réalisée en allemand.

« Le système actuel favorise trop l'industrie au détriment de la sécurité des citoyens. »

Jörg Leichtfried

Anniversaire de l'accident de l'avion présidentiel polonais, troubles en Côte-d'Ivoire, corruption

Ouvrant la session plénière, le Président Buzek a évoqué l'anniversaire de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl et l'accident d'avion de Smolensk qui a causé la mort de nombreux dignitaires polonais il y a un an. Il a également appelé à la fin de la violence en Côte d'Ivoire et a signalé le cas de Troy Davis, qui est dans le couloir de la mort aux Etats-Unis. Enfin, il a informé les députés des mesures prises suites aux articles de presse sur la corruption de députés.

Le 26 avril marquera les 25 ans de la catastrophe de Tchernobyl, a rappelé Jerzy Buzek. *"Nous rendons hommage à ceux qui ont perdu leur vie ou qui sont encore aux prises avec les effets de la catastrophe. Les députés européens sont également en pensée avec le peuple japonais, après le séisme, le tsunami et les dommages causés aux centrales nucléaires"*, a-t-il ajouté.

Il y a un an, 96 personnes sont mortes dans l'accident d'avion près de Smolensk, notamment le Président de la Pologne et 18 parlementaires polonais, a rappelé M. Buzek, qui a ajouté : *"je connaissais la moitié des passagers à bord"*. *"Nous ne savons pas encore ce qui s'est passé, a-t-il ajouté, mais nos pensées sont avec ceux qui sont encore en deuil"*.

En ce qui concerne le cas d'un condamné à mort, Troy Davis, le Président a déclaré au nom du Parlement européen : *"je lance un appel à l'État de Géorgie pour commuer sa condamnation à mort en réclusion à perpétuité"*.

Prenant ensuite la parole au sujet des événements en Côte d'Ivoire, M. Buzek a insisté sur le fait que Laurent Gbagbo *"doit céder le pouvoir"*, mais il a appelé les deux parties à éviter la violence.

Le Président a ensuite parlé de sa promesse d'informer l'Assemblée des mesures prises, suite aux allégations de corruption à l'encontre de certains députés. Après la réunion de jeudi dernier de la Conférence des présidents du Parlement (composée du Président du Parlement et des dirigeants des groupes politiques), il entend *"prendre des mesures fermes"* au sujet d'un code de conduite pour les groupes d'intérêt et les lobbyistes ainsi que pour les députés. Le Bureau du Parlement européen (organisme chargé des affaires administratives du Parlement) se réunira ce soir pour décider des prochaines étapes.

M. Buzek a ensuite informé l'Assemblée que Hubert Pirker et Heinz K. Becker remplaceront les Autrichiens Ernst Strasser et Hella Ranner (Parti populaire) suite à leurs démissions.

Trois rapports pour relancer le Marché unique européen

Le Marché unique européen garantit la libre circulation des marchandises, des capitaux, des services et des personnes. De nombreuses entreprises et individus ne parviennent pourtant pas à en tirer véritablement profit. Trois rapports du Parlement visent à permettre aux citoyens européens de bénéficier pleinement du marché unique.

1) Améliorer la gouvernance du Marché unique

Meilleure transposition des directives européennes, sanctions plus dures en cas de non-respect de la législation, mécanismes de règlement des différends à l'amiable et simplification des règles... Le rapport de la Lettone Sandra Kalniete (Parti Populaire), intitulé « Gouvernance et partenariat », vise à développer la coordination administrative et la résolution des problèmes entre les États membres.

2) Entreprises et croissance

Le Roumain Cristian Buşoi (Démocrates et libéraux) mentionne dans son rapport qu'il est nécessaire de développer un marché unique du numérique et un marché unique de l'énergie. Il prône une mise en œuvre rapide la directive « Services ». Les brevets européens, le financement de l'innovation et la rationalisation des procédures de marchés publics font partie des autres priorités qu'il souligne.

3) Les citoyens au cœur du marché unique

Le Portugais António Fernando Correia De Campos (Socialistes et démocrates) explique dans son rapport que « *les efforts doivent se concentrer sur les préoccupations et les droits des citoyens, consommateurs et entreprises pour qu'ils retrouvent pleine confiance dans le marché unique* ». Il invite notamment à une meilleure reconnaissance des qualifications professionnelles entre les États membres, à l'établissement d'un passeport européen des compétences, à la réduction des coûts téléphoniques à l'international et à la mobilité des droits à la retraite entre les différents pays.

La réponse du Conseil européen à la crise « insuffisante »

Le Président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, a dû faire face aux critiques des parlementaires lors de la présentation des résultats du dernier sommet européen. Pour la majorité des députés, les mesures proposées par les chefs d'Etat et de gouvernement sont inadéquates. Par ailleurs, la position commune européenne vis-à-vis de la Libye a fait long feu.

Pour Herman Van Rompuy, le dernier sommet européen a été une étape importante pour la résolution de la crise économique. Les dirigeants européens ont donné le feu vert à un « important » paquet de mesures pour préserver la stabilité de la zone euro et renforcer la gouvernance économique.

« *Ces mesures ne résoudront pas la crise* », a attaqué le leader des Libéraux et démocrates, Guy Verhofstadt : « *Ce sont des bouche-trous. Quatre cent milliards d'euros ont déjà été investis* ». Il a été rejoint par Martin Schulz qui, au nom des socialistes, a demandé pourquoi les mesures n'avaient pas été prises il y a un an. Pour les deux députés, la gouvernance économique est maintenant otage des intérêts nationaux et il est urgent, en premier lieu, d'assainir les banques.

Daniel Cohn-Bendit (Verts) s'est interrogé sur la signification concrète des mesures pour les citoyens. « *On a dépensé beaucoup d'argent pour quoi ? Pour créer des inégalités* », s'est-il emporté. Le son de cloche est différent pour les Conservateurs et réformateurs mais la critique est bien présente. Jan Zahradil craint que la crise ne soit utilisée pour avancer vers une harmonisation des taxes.

Néanmoins, le chef du Parti populaire (centre-droit) au Parlement, Joseph Daul, a défendu le bilan du sommet. « *Les décisions prises pour redresser l'économie vont aider nos pays à avancer dans le bon sens... Le "Pacte euro plus" (qui met en place un mécanisme de coordination économique, ndlr) est extrêmement important car il montre qu'il y a une volonté commune des dirigeants européens de tirer les leçons de la crise* ».

Réaction européenne en Libye

Pour Martin Schulz, les divergences entre la France et l'Allemagne montrent bien que le Conseil européen est divisé et n'a pas la situation en main. Daniel Cohn-Bendit fustige l'Union européenne qui ne respecte pas les droits de l'homme dans sa politique commerciale. « *Kadhafi combat les opposants avec des armes que nous lui avons vendues* », a fait écho Lothar Bisky (Gauche unitaire). Enfin, Godfrey Bloom (Europe de la liberté et de la démocratie) a souligné que tout le monde connaissait bien Kadhafi, mais qu'on avait fermé les yeux car il avait du pétrole et de l'argent...

Immigration vers Malte et l'Italie : les députés prônent une réponse européenne

Plus de 20 000 immigrants sont déjà arrivés sur les côtes de l'île italienne de Lampedusa ou à Malte, fuyant les combats en Libye. La situation humanitaire est précaire et l'afflux d'immigrants pose, une nouvelle fois, la question de la politique migratoire de l'Union européenne. Les députés estiment que les pays européens doivent s'aider financièrement ou en accueillant des réfugiés. Le développement économique des pays tiers est selon eux le seul moyen d'endiguer les flux migratoires sur le long terme. Les fonds européens peuvent jouer un rôle dans cette perspective.

Face à la dégradation de la situation aux frontières sud de l'Europe, la Commission européenne a débloqué 25 millions d'euros pour aider les pays les plus touchés et parer à l'urgence humanitaire. L'Agence européenne des frontières, Frontex, est également venue en aide aux autorités italiennes. Navires, avions et hélicoptères ont été déployés au cours de l'opération « Hermès », comme l'a expliqué la commissaire européenne Cecilia Malmström aux députés, lundi 4 avril.

Solidaire - mais comment ?

Les députés ont voté le lendemain un rapport appelant les Etats européens à faire preuve de « solidarité ». « *Aucun pays ne peut faire face à une telle pression [migratoire] tout seul* », a expliqué le rapporteur, l'Italien Fiorello Provera (Europe de la liberté et de la démocratie). Son compatriote Mario Mauro (Parti populaire) a, lors du débat, rappelé que l'Union avait su être solidaire pour aider les pays sortant du communisme. Selon lui, cette solidarité doit aussi s'exprimer dans la politique migratoire.

Actuellement, certains pays sont « *apathiques* » et n'aident pas leurs voisins, a critiqué la Suédoise Cecilia Wikström (Libéraux et démocrates), demandant une politique commune d'asile « *digne de ce nom* ». Néanmoins, le visage que doit prendre cette solidarité n'est pas consensuel. « *Demander uniquement à la France et à l'Allemagne d'accueillir ces réfugiés n'est pas une bonne solution* », d'après la Roumaine Corina Crețu (Socialistes et démocrates). Elle a été rejointe par le Portugais Rui Tavares (Gauche unitaire) qui a demandé une augmentation de l'aide humanitaire à Lampedusa et à Malte, les migrants étant reçus dans des conditions très mauvaises, « *sans eau ni sanitaires* ».

Aller au fond du problème - le développement de l'Afrique

Selon Fiorello Provera, il faut s'attaquer aux racines de l'immigration, à savoir les difficultés économiques rencontrées par de nombreux pays africains. L'aide de l'Union européenne devrait se concentrer sur le développement et l'emploi dans les pays tiers, en coordination avec les Etats-Unis pour « *éviter le double emploi des ressources* ».

« *Ce sont les facteurs qui poussent à l'immigration qui doivent être combattus, non les immigrants eux-mêmes* », a défendu l'Allemande Franziska Keller (Verts). Elle a rappelé que la Commission européenne avait négocié un accord avec le régime du colonel Kadhafi pour qu'il endigue l'immigration et demandé que cette sombre page soit tournée.

Syrie, Bahreïn et Yémen : les clés du débat

- MISE A JOUR (06/04/2011) : le Parlement a adopté une résolution
 - (Cf. liens ci-dessous)
-

L'effet domino continue dans le monde arabe. Après que les régimes tunisiens et égyptiens aient été renversés et que la Libye se soit soulevée contre le colonel Kadhafi, les régimes vacillent en Syrie, au Bahreïn et au Yémen. Les manifestations sont le plus souvent réprimées et la région est le théâtre d'enjeux stratégiques. Présentation de ces trois pays alors que les députés débattent de la situation.

Syrie

La Syrie compte 22 millions d'habitants de divers groupes ethniques et religieux. Elle est présidée depuis l'an 2000 par Bachar el-Assad, dont le régime est considéré comme l'un des plus autoritaires et des plus isolés de la région. Le non-respect des droits de l'homme et la persécution des journalistes est largement critiquée. L'Union européenne envisageait, en 2009, de signer un accord d'association mais les députés européens de tous les groupes politiques demandent la suspension des négociations tant que le gouvernement syrien n'engage pas de réformes démocratiques.

Les manifestations ont débuté en février et ont pris de l'ampleur jusqu'à ce qu'une centaine de manifestants soient tués le 31 mars. Bien que le gouvernement ait démissionné, Bachar el-Assad est resté au pouvoir.

Bahreïn

Le Royaume du Bahreïn est un archipel de 33 îles couvrant 700 kilomètres carrés et abritant 800 000 habitants. Il est situé au bord de la mer Rouge et revêt un intérêt stratégique majeur pour l'Arabie Saoudite et les Etats-Unis, qui y stationnent une forte flotte militaire.

La situation s'est tendue entre la majorité Shia (les deux tiers de la population) et le gouvernement mené par les Sunnites. Les Shia demandent un meilleur accès au logement, aux soins de santé ainsi que plus de postes dans les ministères et au gouvernement. Suite aux manifestations et à leur violente répression (plusieurs personnes ont été tuées), les troupes saoudiennes sont entrées à Bahreïn mi-mars pour soutenir le gouvernement.

Yémen

Le Yémen est l'un des pays les plus pauvres de la péninsule arabique. La population (24 millions de personnes) croît à grande vitesse alors que le chômage est très élevé. Le pays, unifié en 1990, doit faire face à une forte présence d'Al-Qaïda sur son sol tandis qu'une rébellion sévit dans le Nord du pays.

Le régime du président Ali Abdallah Saleh, au pouvoir depuis 1978, est critiqué pour des violations des droits de l'homme, des arrestations arbitraires, la persécution de journalistes et des pratiques discriminatoires. Les manifestations (tant au Nord qu'au Sud du pays) ont pris pour cible le président. Ce dernier a affirmé qu'il ne se représenterait pas et qu'il ne transmettrait pas le pouvoir à son fils, sans calmer les protestations.

Premières estimations du budget 2012 du Parlement

Le Parlement a adopté son budget prévisionnel pour 2012 mercredi 6 avril. Il s'élève à 1,725 milliard d'euros, en augmentation de 2,3 % par rapport à 2011, alors que le taux d'inflation est de 2,8 % sur la même période. Ces estimations vont être transmises à la Commission européenne qui présentera une proposition de budget global de l'UE dans deux semaines.

"Nous avons dit dans que l'augmentation du budget du Parlement devait se situer autour de l'inflation. Nous sommes nettement en-dessous", a déclaré le Portugais José Manuel Fernandes (Parti populaire), en charge de ce dossier. "De plus, nous voulons que tous les frais soient justifiés et que les dépenses variables fassent l'objet d'une analyse coûts-avantages. On pourrait ainsi faire des économies". La résolution a été adoptée aujourd'hui par 479 voix pour, 176 voix contre et 23 abstentions.

Les députés ont réduit le budget de 13,7 millions d'euros par rapport aux propositions initiales. Il s'agit notamment de compressions au niveau du financement des partis politiques et des fondations, des campagnes d'information, de l'informatique, de l'entretien des bâtiments et des ressources humaines.

Rationaliser l'administration

Les députés s'attendent à réaliser des économies supplémentaires avec la diminution du recours à des services extérieurs (ramenés au niveau de 2010) et la modernisation et rationalisation de l'administration. Ils demandent également de réduire la consommation d'eau, d'électricité et de papier, ainsi que les frais de déplacements.

Ils veulent identifier les économies potentielles à long terme. En ce qui concerne la sécurité, les députés ont placé 3 millions d'euros dans une réserve qui sera débloquée sur présentation d'un plan d'améliorations et des moyens subséquents.

Des crédits reportés jusqu'à nouvel ordre

Les crédits concernant l'arrivée de 18 nouveaux députés suite au traité de Lisbonne et les coûts relatifs à la préparation de l'adhésion de la Croatie à l'UE ont été reportés jusqu'à ce que les décisions finales soient prises.

Les autres institutions européennes ont également soumis des prévisions budgétaires à la Commission européenne. Cette dernière présentera son projet de budget 2012 pour l'ensemble de l'UE le 20 avril. Il appartiendra ensuite au Parlement et au Conseil (représentant les Etats membres) de l'examiner, l'amender le cas échéant et l'adopter. Le budget final de l'UE n'est pas attendu avant le mois de novembre.

Tests de résistance pour les centrales nucléaires : entre satisfaction et scepticisme dans l'hémicycle

- MISE A JOUR (06/04/2011) : les députés n'ont pas réussi à se mettre d'accord. Le vote d'une résolution commune a échoué.
- (Cf. liens ci-dessous)

Mercredi 6 avril, les députés ont débattu des leçons à tirer de la crise nucléaire au Japon. La Commission européenne a proposé d'instaurer des tests de résistance pour les centrales européennes. Une idée saluée par la plupart des forces politiques, bien que certaines critiquent que l'approche soit trop nationale et volontaire. Certains députés ont également brandi des affiches anti-nucléaires au début du débat.

La représentante du Conseil de l'UE, la Hongroise Enikő Győri, a rappelé que l'Union européenne avait un cadre légal contraignant sur le nucléaire depuis plus de 25 ans. Les résultats des tests de résistance des centrales européennes devraient être connus d'ici la fin de l'année. Ils devraient permettre d'analyser la vulnérabilité des réacteurs face aux inondations, tremblements de terre, erreurs humaines etc. La liste de critères pour ces tests devrait bientôt être rendue publique et présentée aux députés, a précisé le commissaire européen en charge de l'énergie, Günther Oettinger.

Il appartiendra cependant aux régulateurs nationaux de réaliser ces tests car l'Union européenne n'a pas la compétence de le faire. Une situation « *louche* », selon la Verte Rebecca Harms : « *Tout le monde se connaît dans ce milieu depuis des décennies et un niveau élevé de risque a toujours été toléré* ». Au nom des libéraux et démocrates, Lena Ek a elle aussi critiqué des tests « *insuffisants* » et demandé qu'ils soient menés par des experts indépendants.

La droite satisfaite, la gauche sceptique

Corien Wortmann-Kool (Parti populaire) s'est réjouie de la réaction européenne. Elle a prôné des critères aussi élevés que possible et signalé que toute centrale qui ne les passerait pas devrait être fermée. Allant encore plus loin, Giles Chichester (Conservateurs et réformateurs) a insisté sur la différence entre les vieux réacteurs japonais et les nouveaux réacteurs européens, ainsi que sur les niveaux de risque sismique. Selon lui, « *un moratoire [sur le nucléaire] reviendrait à agir sans preuve. Il faut analyser la situation et ne pas agir dans la hâte* ».

Les socialistes ont eu une position plus nuancée. S'ils ont salué les tests de résistance, ils ont demandé à ce qu'ils soient plus stricts. « *Nous avons de toute évidence besoin d'énergie nucléaire mais il faut chercher des alternatives* », a expliqué Marita Ulvskog, pour qui « *il faut ouvrir une nouvelle ère, celle du renouvelable* ». La Gauche unitaire a quant à elle parlé d'une sortie du nucléaire. « *C'est possible !* », a milité Sabine Wils, s'appuyant sur les manifestations en Allemagne. « *Nous connaissons les risques bien avant Fukushima.* »

Pour finir, Niki Tzavela (Europe de la liberté et de la démocratie) a demandé que les entreprises du nucléaire soient responsabilisées, celles qui sont imprudentes commettant des « *crimes contre la société* ».

Suspendre les négociations avec la Syrie, réévaluer les relations avec le Bahreïn et le Yémen

La violente répression des manifestants en Syrie, au Bahreïn et au Yémen doit amener l'UE à revoir ses relations bilatérales avec ces pays. Les négociations sur un futur accord d'association avec la Syrie doivent être suspendues, affirment les députés. Ils sont également préoccupés par la présence de troupes étrangères à Bahreïn. Ils demandent une enquête sur la mort de 54 manifestants au Yémen.

Les négociations en cours sur un accord d'association avec la Syrie doivent être suspendues jusqu'à ce que les autorités syriennes puissent "*mener à bien, de façon tangible, les réformes démocratiques attendues*".

La démission du gouvernement syrien le 29 mars "*ne sera pas suffisante pour apaiser le mécontentement croissant dans la population syrienne*", ajoutent les députés dans une résolution. Le président Bachar el-Assad doit mettre un terme à la répression de l'opposition et des défenseurs des droits de l'homme, lever l'état d'urgence et mettre en place des réformes politiques, économiques et sociales.

L'utilisation de la violence par un État contre sa propre population doit toujours avoir des conséquences directes, souligne le texte rédigé par les groupes du Parti populaire, des socialistes, des libéraux, des Verts et des Conservateurs et réformateurs. Les députés demandent à l'UE et aux gouvernements nationaux de revoir également les relations bilatérales avec le Bahreïn et le Yémen et d'envisager des gels d'avis et des interdictions de voyage.

Bahreïn

Les députés expriment leur préoccupation face à la présence de troupes étrangères sous la bannière du Conseil de coopération du Golfe à Bahreïn. Ils demandent à cette institution d'utiliser ses ressources, en tant qu'organe collectif régional, pour agir de manière constructive et servir d'intermédiaire dans l'intérêt des réformes pacifiques à Bahreïn.

Yémen

Le Parlement souhaite la réalisation d'enquêtes indépendantes au sujet des attaques perpétrées contre des manifestants. Dans le cas du Yémen, les Nations unies ou la Cour pénale internationale devraient mener une enquête concernant l'attaque du 18 mars à Sanaa, au cours de laquelle 54 manifestants ont été tués et plus de 300 blessés.

Particulièrement inquiet du niveau de pauvreté et de chômage et de la montée de l'instabilité politique et économique au Yémen, le Parlement estime que l'Union et le Conseil de coopération du Golfe devraient faire un effort particulier d'aide financière et technique, dès que le président Saleh sera prêt à laisser la place à un gouvernement démocratique.

Côte d'Ivoire: condamnation des exactions et appel à une transition pacifique

Les députés s'inquiètent de voir la situation en Côte d'Ivoire évoluer vers une guerre civile et condamnent fermement les violences à l'égard des civils. Ils demandent que tous les efforts soient entrepris, notamment par l'UE, afin que les responsables des violations des droits de l'homme soient traduits en justice, y compris au niveau international.

Dans la résolution adoptée par l'assemblée plénière jeudi 7 avril, le Parlement européen condamne avec force l'escalade de la violence, y compris les enlèvements et l'utilisation d'armes lourdes à l'encontre des populations civiles.

Les députés rappellent l'importance du respect des résultats des élections de novembre 2010 qui ont vu la victoire du candidat Ouattara. Ils condamnent les tentatives violentes d'usurpation de cette victoire électorale par l'ancien Président Gbagbo et l'appellent à se retirer du pouvoir. Ils regrettent que les efforts diplomatiques visant à trouver une issue pacifique à la crise n'aient pu aboutir.

Satisfait des sanctions ciblées adoptées par le Conseil européen, les Nations unies et l'Union africaine ainsi que de l'attitude de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, le Parlement demande que la Communauté internationale s'engage à répondre à la situation humanitaire afin d'éviter des déplacements massifs de population.

Le Parlement appelle également à mettre en place une médiation de l'Union africaine et de la CEDEAO visant à soutenir le Président Ouattara en vue d'engager un processus de transition politique pacifique et de réconciliation nationale.